

Transmis par courriel uniquement

Québec, le 25 novembre 2020

Monsieur Marc Croteau
Sous-Ministre et Administrateur provincial du chapitre 22
de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage, boîte 02
Québec (Québec) G1R 5V7

**OBJET : Projet minier Éléonore par Les Mines Opinaca Ltée
 Demande de modification du certificat d'autorisation
 Exploitation du parc à résidus miniers
 Transmission de questions et commentaires
 N/Réf : 3214-14-042**

Monsieur le Sous-Ministre,

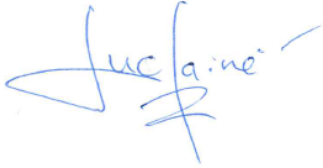
Le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 8 septembre 2020, pour recommandation, une demande de modification du certificat d'autorisation pour l'exploitation du parc à résidus miniers pour le projet cité en objet.

À la suite de l'analyse de la présente demande, le COMEX souhaite obtenir un complément d'information sur divers aspects du projet. À cet effet, vous trouverez ci-bas les questions et commentaires à adresser au promoteur. Lorsque le COMEX aura obtenu les renseignements requis et que l'analyse de la demande sera terminée, une recommandation pour ce projet vous sera transmise.

QC-1. Le promoteur devra indiquer quelles mesures seront mises en place pour assurer l'étanchéité du parc à résidus miniers à long terme. Il devra préciser les moyens utilisés pour assurer l'imperméabilité de la géomembrane afin qu'elle puisse accueillir les résidus miniers et les stériles en co-disposition. Il devra aussi préciser l'influence de l'augmentation du ratio de stériles sur l'écoulement préférentiel de l'eau dans la halde et sur la qualité de l'eau résultante.

QC-2. Le promoteur devra faire une mise à jour sur la capacité du parc à résidus miniers et de la capacité de traitement des eaux en prenant en considération les possibilités d'exploitation futures. Le promoteur devra décrire les mesures mises en place pour la gestion des résidus miniers advenant la poursuite des opérations au-delà des autorisations présentement émises.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-Ministre, mes salutations distinguées.



Luc Lainé

Président

Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social